

Système Naisseur Traditionnel

Associé
au système

Cultures pérennes et grandes cultures

Zones de Tursan et Bas-Armagnac, Palus du Médoc et Entre-Deux-Mers, Bergeracois

86 ha de SAU (1/2 en propriété)
71 vèlages
87 UGB
1 couple d'exploitants + fils
2,5 UMO

S U R F A C E S	Culture	6 ha
	Blé	3 ha
	Orge	3 ha
	Vigne	12 ha
	SFP	68 ha

Éléments complémentaires dus au système

Augmentation de la taille du troupeau de 33 % : 80 vaches
Système non autonome qui nécessite l'achat de paille à l'extérieur.
Production de paille : 4 T/ha soit 24 T récoltées.

Dans ce système d'exploitation avec culture de la vigne, le troupeau allaitant est présent pour valoriser les surfaces en herbe. Ces surfaces en herbe étant importantes dans ces zones viticoles, les troupeaux sont plus grands que dans les autres systèmes naisseurs de la région : **80 vaches allaitantes** (taille d'un tiers supérieur). Les équilibres techniques restent les mêmes mais les surfaces fourragères à prévoir et les capacités d'accueil et de stockage des bâtiments sont à augmenter dans les mêmes proportions que l'augmentation de la taille du troupeau (plus 33 %).



Résultats 2008 : Indicateurs technico-économiques

Indicateurs de l'atelier viande

Prix du kg
vif vendu
2,53 €

Part du produit viande
dans le produit total
41%

Coût du concentré
/kg vif produit
0,42 €

Produit viande/UGB

	843 €	
dont ventes	653 €	77%
dont aides	209 €	25%
dont achat	-18 €	-2%

Charges opérationnelles

Troupeau par UGB	222 €
dont concentré par UGB	106 €
SFP par hectare	96 €
Atelier viande par UGB	297 €

MARGE BRUTE DE L'ATELIER VIANDE
47 721 €

Marge brute viande par UGB
549 €

Marge brute viande par ha SFP
702 €

Indicateurs globaux

Charges de structure

(hors amortissement et frais financiers)

46% des charges totales
27% du produit total

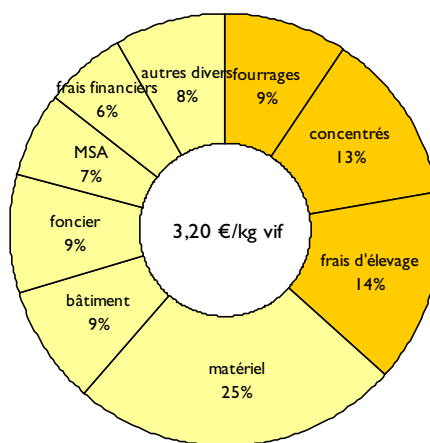
Charges de structure par ha de SAU
564 €

Charges de structure par UGB
558 €

	Excédent Brut d'Exploitation	Revenu Disponible
Total	72 722 €	49 164 €
par UMO familiale	29 089 €	19 665 €
par ha SAU	846 €	572 €
/ produit total	41%	27%
Annuités / EBE	32%	

Prix de revient

	Par vache (68 vaches)	Par kg vif produit (22 004 kgv)
Charges opérationnelles	380 €	1,18 €
dont fourrages	96 €	0,30 €
concentrés	135 €	0,42 €
frais d'élevage/véto/paille	149 €	0,46 €
Charges de structure	656 €	2,03 €
dont matériel	256 €	0,79 €
bâtiment	91 €	0,28 €
foncier	91 €	0,28 €
MSA	68 €	0,21 €
frais financiers	63 €	0,19 €
autres divers	86 €	0,26 €
Coût de production	1 036 €	3,20 €



Situation par rapport à la PAC

Primes vaches allaitantes	80	Nombre de droits normaux	73 ha
Primes à l'abattage vaches	5	Montant de DPU	115 €
		Nombre de droits à jachère	1 ha
		Surfaces primes SCOP	8 ha

Résultats technico-économiques 2008

PRODUIT BRUT TOTAL 179 279 €

VENTES	82%	146 175 €
VIANDE BOVINE 55 200 €		
34 Broutards	730 €	24 820 €
240 kg PV à 3,04 €/kg		
21 Broutards	680 €	14 280 €
240 kg PV à 2,83 €/kg		
6 Réformes maigres	1 260 €	7 560 €
680 kg PV à 1,85 €/kg		
5 Réformes grasses	1 760 €	8 800 €
440 kg PC à 4,00 €/kg		
0,66 Taureau	1 400 €	924 €
600 kg PC 2,33 €/kg		
0,66 Achat taureau	2 400 €	1 584 €
660 kg PV 3,64 €/kg		
1 Accident à	400 €	400 €
CULTURES 4 361 €		
3 ha de Blé		2 550 €
50 qx/ha à 17,00 €/q		
3 ha d'Orge		1 811 €
40 qx/ha à 15,09 €/q		
Cultures pérennes 86 614 €		
12 ha de Vigne AOC		86 614 €
62 hl/ha à 116 €/hl		

AIDES	18%	33 103 €
Aides couplées 19 833 €		
80 PMTVA à	236 €	18 842 €
5 Primes à abattage VR à	30 €	148 €
8 ha de Céréales à 105 €		843 €
DPU 8 838 €		
73 ha de Droits normaux à	115 €	8 395 €
1 ha de Droits à jachère à	443 €	443 €
Primes Structurelles 5 474 €		
Indemnité compensatoire		5 474 €
Modulation	5%	-1 041 €

Annuités 23 559 €

REVENU DISPONIBLE 49 164 €

CHARGES TOTALES 106 556 €

CHARGES OPERATIONNELLES	54%	58 012 €
TROUPEAU 19 338 €		
Concentrés 9 201 €		
172 qx Céréales à	16,0 €/q	2 755 €
63 qx Tourteaux soja à	35,5 €/q	2 239 €
8 844 kg Aliments broutards à	0,3 €/kg	2 826 €
1 641 kg CMV à	0,8 €/kg	1 382 €
Frais vétérinaires 3 433 €		
39 €/UGB		
Frais élevage/repro 2 118 €		
24 €/UGB		
59 T Paille	77 €/T	4 585 €
SFP 6 524 €		
59 ha de PP à	65 €/ha	3 854 €
7 ha de PT à	203 €/ha	1 420 €
2 ha de Maïs ensilage	625 €/ha	1 250 €
SCOP 2 362 €		
6 ha de Céréales à	394 €/ha	2 362 €
Cultures pérennes 29 788 €		
12 ha de Vigne AOC à	2 482 €/ha	29 788 €

CHARGES DE STRUCTURE	46%	48 544 €
(hors amortissement et frais financiers)		
dont		
Cotisations sociales	121 €/ha	10 416 €

EBE 72 722 €

Amortissements 127 €/ha 10 926 €
Frais financiers (LMT) 5 390 €

RESULTAT COURANT 56 406 €

